

la carte blanche

Nico Hirtt, Service d'étude de l'Aped (Appel pour une école démocratique)

Ecole : les chiffres trompeurs du professeur Deschamps

Le professeur Robert Deschamps dresse un constat (1) inquiétant : l'enseignement francophone belge serait l'un des plus coûteux au monde, pour une efficacité déplorabile (« Le Soir » du 9 juillet).

Si je peux le rejoindre sur la deuxième partie de cette affirmation – même si nous n'aurons sans doute pas la même lecture des dysfonctionnements à corriger et encore moins des remèdes à apporter –, je me dois en revanche de réagir et de m'inscrire en faux contre l'affirmation selon laquelle notre enseignement serait trop dépensier.

Deschamps n'a d'yeux que pour un seul indicateur : les dépenses publiques d'éducation, tous niveaux confondus et exprimées en pourcentage du PIB. Elles s'élèvent à 6,7 % en Communauté française, soit l'un des taux les plus élevés des pays industrialisés et sensiblement supérieur à celui de la Flandre (6,2 %). Le problème, c'est que cet indicateur est fort peu convaincant. Déjà, la notion de « PIB communautaire » utilisée ici est assez douteuse, puisque le PIB est par définition une grandeur relative à un territoire et non à une communauté (qui partage les territoires wallon et bruxellois avec deux autres communautés). Mais surtout, les moyens dont disposent réellement les écoles, les enseignants et les élèves ne s'expriment pas en « % de PIB », mais plus simplement... en euros. Et là, les statistiques nous racontent une histoire fort différente.

Commençons par un regard sur la Belgique. Les chiffres sont disponibles dans les publications des propres services du professeur Deschamps (2) – publications qu'il a parfois cosignées, mais qui n'ont étrangement pas fait l'objet d'autant de

publicité... On y apprend qu'en 2013, la Communauté française de Belgique a dépensé 3.987 euros par élève dans l'enseignement fondamental, contre 4.758 euros pour la Communauté flamande : un élève flamand bénéficie donc de 19,3 % de moyens supplémentaires qu'un élève francophone ! Le tableau est le même dans le secondaire : 7.494 euros en Communauté française contre 8.749 euros en Flandre.

Voyons maintenant les comparaisons internationales. Selon les données de l'OCDE (3), la Belgique dépense annuellement 9.783 dollars par élève pour son enseignement obligatoire (chiffres 2009). Cela nous classe en septième position parmi les pays européens, après les Pays-Bas, le Danemark, l'Autriche, la Norvège, la Suisse et le Luxembourg. La Suède (9.709 \$), l'Irlande (9.615 \$) et le Royaume-Uni (9.602 \$) sont à peu près au même niveau que nous. Précisons qu'il s'agit là de dollars PPA, c'est-à-dire convertis en parités de pouvoir d'achat. Cela reflète donc bien les moyens réels dont dispose l'enseignement dans chaque pays.

Mais qu'en est-il de la Communauté française ? Elle se situe à 8.785 dollars PPA de dépenses par élève. Cela nous classe en seizième place européenne, entre l'Allemagne (8.534 \$) et l'Espagne (8.818 \$), presque exactement au niveau moyen de l'OCDE (8.617 \$).

Ces données internationales doivent toutefois être maniées avec prudence, car le concept de « dépenses publiques d'éducation » n'est pas toujours comparable d'un pays à l'autre. Ainsi, les faibles dépenses de l'Allemagne sont-elles particulièrement trompeuses : outre-Rhin, plus d'un tiers des élèves du secondaire fréquente l'enseignement en alternance. Les entreprises qui y participent bénéfi-

cient de subventions accordées par le ministère de l'Emploi ou de réductions fiscales. Or, ces coûts (ou ces manques à gagner) pour l'Etat allemand n'apparaissent pas dans les statistiques des dépenses d'éducation. Pour la même raison, la comparaison des taux d'encadrement dans l'enseignement secondaire en Belgique et en Allemagne, que le professeur Deschamps agite

pour montrer que nous aurions trop d'enseignants, n'a guère de valeur puisqu'en Allemagne, les enseignants de pratique professionnelle n'émargent souvent pas au budget de l'éducation mais sont payés par les entreprises.

Signalons aussi que la Belgique a la particularité de financer très largement l'enseignement privé (le « libre »), ce qui n'est pas le cas partout. Le contribuable belge paie donc en impôts ce qu'il paierait ailleurs en frais de scolarité (du moins s'il choisit l'enseignement privé). Cela gonfle évidemment nos chiffres de dépenses publiques d'éducation par rapport à ceux de certains autres pays. Si l'on compare les dépenses totales, publiques et privées, la position de la Belgique dans les comparaisons internationales chute considérablement.

D'autres données comparatives conduisent aux mêmes conclusions diamétralement opposées à ce qu'affirme Robert Deschamps. Par exemple les dépenses par habitant pour l'enseignement obligatoire s'élèvent en Belgique à 8.116 dollars PPA par an, soit juste le niveau moyen de l'OCDE (chiffres 2007) (4). Cela nous classe derrière (et parfois loin derrière) l'Irlande, le Canada, la France, la Suède, l'Islande, l'Italie, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Autriche, le Japon, le Danemark, la Norvège, les Etats-Unis, la République slo-

vaque, la Suisse et le Luxembourg. Nous sommes suivis par l'Allemagne, la Finlande, l'Espagne, la Slovaquie et la Grèce.

Personne n'affirme que les problèmes de l'enseignement en Communauté française trouveraient leur solution exclusivement dans un meilleur financement. Mais il est absurde d'imaginer que nous pourrions engager les profondes réformes dont notre école a besoin sans y investir des moyens supplémentaires. Au moins le temps nécessaire pour diminuer progressivement les taux d'échec, avant de réaliser éventuellement des éco-

nomies sur l'encadrement excédentaire qui résulte du redoublement.

Mais ce n'est pas en rognant encore les misérables salaires des professeurs que l'on attirera des jeunes de haut niveau vers ce métier. Ce n'est pas en diminuant leur nombre que l'on organisera l'encadrement des devoirs et leçons à l'école, que je souhaite avec Robert Deschamps. Ce n'est pas en sabrant dans les subventions de fonctionnement que l'on combattra la surpopulation et le délabrement des bâtiments scolaires.

Le professeur Deschamps

nous invite à nous inspirer de ce qui se fait ailleurs. Fort bien. Mais je l'invite, moi, à descendre de sa tour d'ivoire universitaire et à venir d'abord observer la réalité matérielle des conditions dans lesquelles travaillent les enseignants chez nous. ■

(1) Cahiers de recherches du Cerpe n° 74.

(2) Cahiers de recherches du Cerpe n° 73.

(3) Panorama des statistiques de l'OCDE 2013.

(4) Les indicateurs sociaux de l'OCDE, http://dx.doi.org/10.1787/soc_glance-2011-fr.